



LAURENT MULLER
Associé
Fiduciaire Muller & Associés

DES INFORMATIONS FINANCIÈRES ACTUELLES ET COMPRÉHENSIBLES

« Les prestations comptables classiques se limitent à la simple production de données requises par la loi. En revanche, dans un monde où les marges de manœuvre se rétrécissent et où le droit à l'erreur est banni, la connaissance de la santé financière de l'entreprise peut être existentielle et un chef d'entreprise doit pouvoir s'appuyer sur des chiffres pertinents, récents et adéquats. Mais de plus en plus de chefs d'entreprises se retrouvent désarçonnés devant un amalgame de chiffres et de tableaux standardisés, 'aseptisés' et difficilement compréhensibles que les fiduciaires remettent traditionnellement à leurs clients.

En plus de l'inadéquation des chiffres présentés, leur caractère standardisé et le décalage temporel qui en font des chiffres presque 'historiques', le chef d'entreprise se retrouve souvent seul face à son bilan, comme le mandat de la fiduciaire se ter-

mine traditionnellement avec l'établissement des comptes annuels. Or, chiffres en main, le vrai travail devrait commencer non seulement avec les écritures de fin d'année, mais aussi par la conception, l'établissement et l'analyse de tableaux de bord réguliers reflétant la véritable situation économique et financière de l'entreprise.

Eclairé sur la vraie santé financière de son entreprise, le chef d'entreprise se trouve efficacement encadré dans ses démarches et décisions importantes: la gestion de la rentabilité, des investissements, des financements, de la trésorerie ainsi que la détermination du coût de revient, la stratégie d'une croissance externe ou la transmission de l'entreprise. Ainsi, la présentation des éléments financiers de l'entreprise pour un dirigeant devront donc répondre à deux critères, c'est-à-dire actuels et compréhensibles. »



SÉBASTIEN THIÉBAUD
Partner - Sales & marketing
Memola & Partners

UN PARTENAIRE PLURIDISCIPLINAIRE DE CHAQUE INSTANT

« Les fiduciaires couvrent, par leur position particulière auprès du tissu entrepreneurial, un champ de services particulièrement large. Il lui permet ainsi d'apporter un soutien et un conseil éclairé dans la majeure partie des secteurs de l'entreprise.

En effet, sa connaissance intime de l'entreprise à travers son rôle de comptable et son expérience dans des secteurs d'activité variés font de la fiduciaire un réel partenaire de développement tant pour l'entreprise que pour ses dirigeants.

Elle est ainsi à même d'apporter les conseils utiles au développement stratégique de l'entreprise sur le plan structurel et opérationnel.

La compétence comptable est ainsi souvent couplée à la connaissance en droit social, ou mieux, à l'existence d'un secrétariat social. Ces services font d'elle alors un réel atout dans la structuration des effectifs et leur gestion.

Les connaissances fiscales, juridiques et les relations qu'entretiennent aujourd'hui les fiduciaires avec les administrations et les banques en font ainsi un lien privilégié pour la structuration d'idées innovantes ou le développement d'activités.

La fiduciaire est enfin l'atout indissociable du chef d'entreprise et de son personnel. Elle offre ainsi la possibilité, par ses compétences ou ses relations, de procéder à une optimisation du patrimoine tout en garantissant la solidité des montages proposés. Elle est en effet souvent un élément neutre capable de délivrer des conseils avisés avant la prise de décision. Ainsi, plus qu'un fournisseur de services comptables, la fiduciaire est aujourd'hui pour l'entreprise et le particulier, un véritable atout pour la mise en place de montages économiques et le conseil dans les domaines les plus variés, tant de la vie de l'entreprise que dans celle de ceux qui la compose. »

« Au-delà des prestations comptables classiques, dans quels types de services les fiduciaires peuvent-elles apporter une valeur ajoutée aux entreprises au Luxembourg ? »



CHRISTOPHE GAUL
Managing director
Headstart

DOMICILIATION À LUXEMBOURG... VERS UN MONDE PLUS GÉNÉRALISTE

« Le champ d'intervention des fiduciaires de la Place s'est considérablement étendu au cours de la dernière décennie. Le comptable d'antan a évolué vers une fonction de généraliste qui, sans se revendiquer conseil fiscal ou légal, doit être à même d'identifier et d'anticiper les risques encourus sur certaines transactions. De plus, il est généralement le contact privilégié du client à Luxembourg et doit donc être en mesure d'orienter et d'assister ce dernier le cas échéant. D'autre part, le positionnement compétitif et l'attractivité du Luxembourg ont grandement contribué au développement de l'expertise du capital humain, qui se retrouve désormais impliqué dans des transactions plus complexes, et qui peut également bénéficier de formations pointues, en phase avec les domaines d'activité privilégiés à Luxembourg. La conjonction de ces deux évolutions demeure le point clé de la valeur ajoutée que les fiduciaires apportent aujourd'hui à leur clientèle. Nul doute que les services de domiciliation, payroll et autres, privilégient le contact avec un nombre restreint d'intervenants, qui ont dès lors une vision plus complète et plus critique quant au respect de l'application des règles locales. Ceci afin de délivrer un service de qualité satisfaisant la clientèle et la confortant dans sa décision de s'implanter au Luxembourg. »